

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 931

présenté par

Mme Bazin-Malgras, M. Door, Mme Levy, Mme Ramassamy, M. Jean-Pierre Vigier,
Mme Trastour-Isnart, Mme Meunier et Mme Bonnivard

ARTICLE 41

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.